

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 42 (1901), p. 113-115

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1901\\_\\_42\\_\\_113\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1901__42__113_0)

© Société de statistique de Paris, 1901, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1901.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 1901.

**SOMMAIRE.** — Adoption du procès-verbal de la précédente séance. — Nécrologie. — Décorations. — Présentation des ouvrages : M. le Secrétaire général, MM. Ducrocq, Fernand Faure, Salefranque, Coste. — Communication de M. Alfred Neymarek sur les émissions et les remboursements des obligations de chemins de fer en 1900; discussion : MM. Levasseur, Schelle, Neymarek. — Communication de M. Bellom sur l'assurance ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle; discussion : MM. Schelle, Duval, Sabatier, Coste.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. E. Duval; le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le PRÉSIDENT informe la Société que notre éminent collègue M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, de passage à Paris, a exprimé le désir de faire dans la prochaine réunion une communication sur la situation économique de l'Indo-Chine. Cette information est accueillie avec un vif intérêt.

M. le Président a le regret d'annoncer à la Société le décès d'un de ses membres M. d'Hennezel. Ancien officier, puis propriétaire exploitant d'un grand domaine agricole, enfin président du Conseil d'administration d'une société de prévoyance, M. d'Hennezel s'intéressait à tout ce qui revêtait un caractère d'utilité publique ou d'intérêt général. Il se proposait tout particulièrement de prendre une part plus active à nos travaux, lorsque la mort est venue le frapper.

M. le Président informe la Société de la promotion à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur de M. Raffalovich. Ont été nommés officiers d'académie : MM. Arsène Dumont, Decoudu, Poinsot et Jacques Vavasseur.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages offerts à la Société. Il signale pour la France, un tableau comparatif des Sociétés d'assurances de toutes sortes, par notre collègue M. Le Chartier, qui fournit pour chacune d'elles le montant de leur capital social, leurs zones d'opérations, etc., et pour la Belgique deux documents parus à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, les *Institutions de prévoyance*, par M. Dubois-Deughen, et le *Rapport général sur l'Exposition belge*, par M. Louis Varley, qui retrace le développement, en Belgique, des institutions économiques ayant exposé leurs travaux dans le groupe XVI. Il y a lieu de mentionner en outre, dans les nombreux documents officiels parvenus et dont on trouvera plus



loin la liste (1), le tome III des *Résultats statistiques du recensement français par professions de 1896* et le *dénombrement de la population, en 1899*, de Porto-Rico, analogue au document du même genre qu'a reçu la Société, pour Cuba.

M. le Secrétaire général lit ensuite une lettre de M. Ducroq, qu'on trouvera à la fin de ce numéro (2), par laquelle notre honorable collègue présente à la Société, au nom de M<sup>lle</sup> Cuinet, le 4<sup>e</sup> et dernier fascicule du grand ouvrage de M. Vital Cuinet sur la Turquie d'Asie. La Société prie le bureau d'exprimer ses remerciements à M<sup>lle</sup> Cuinet.

Au nom de M. Fernand Faure, M. SALEFRANQUE offre le *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'enregistrement* (4<sup>e</sup> année, 1900). Ce fascicule se termine par une table des matières des fascicules parus jusqu'ici. M. Salefranque présente également le volume publié par le *Congrès international de la propriété foncière*. (Documents; — Rapports; — Comptes rendus de séances; — Mémoires et Notes.)

M. le PRÉSIDENT remercie M. Salefranque et le prie de vouloir bien faire à la Société, dans une prochaine séance, une communication spéciale sur ce dernier sujet.

M. NEYMARCK ajoute que le Congrès de la propriété foncière a été d'une grande importance, qu'il a donné lieu à des études curieuses et approfondies et qu'il importe de rendre à M. Salefranque la justice qui lui est due, pour la part effective et considérable qu'il a prise à ce congrès dont il était Secrétaire général.

M. COSTE dit que la Société de sociologie a émis l'avis que, à défaut d'une statistique régulière sur certaines questions et pour suppléer aux insuffisances de celle-ci, il y aurait intérêt à se servir d'enquêtes individuelles. Cette Société se propose notamment d'instituer une enquête sur la transmission des professions de père en fils; elle a rédigé à ce sujet un questionnaire dont M. Coste met plusieurs exemplaires à la disposition des membres de la Société en leur demandant de vouloir bien participer à cette enquête.

M. LEVASSEUR rappelle que M. Carroll Wriqth a publié un important volume sur *l'évolution industrielle des États-Unis*. Cet ouvrage a été traduit en français; il est précédé d'une préface de M. Levasseur que l'auteur offre à la Société.

La parole est donnée à M. NEYMARCK pour sa communication sur les *Émissions et les remboursements des obligations de chemins de fer*, en 1900. Cette lecture, écoutée avec grand intérêt, fera l'objet d'un article, qui sera inséré dans un prochain numéro.

M. LEVASSEUR se demande si dans un demi-siècle les chemins de fer vaudront ce qu'ils valent aujourd'hui ou pour mieux dire ce qu'ils auront coûté.

Il semble qu'il y a dans l'air de profondes modifications dans les moyens de transport. L'automobile qui emploie les routes ordinaires est encore dans l'enfance en ce qui concerne le transport des marchandises, mais pour le transport des voyageurs il peut faire concurrence aux chemins de fer. Pour les chemins de fer il n'est nullement chimérique de penser que la locomotive actuelle fera place un jour à des moteurs électriques ou autres. Tout cela peut affecter la valeur des chemins de fer.

M. Alfred NEYMARCK est complètement d'accord avec M. E. Levasseur. Nul ne peut savoir ce que, dans cinquante ans, seront les moyens de transport, si les progrès de la science ne modifieront pas complètement les systèmes en usage, et si l'industrie des chemins de fer ne subira pas des modifications profondes dont l'État, les particuliers, le public et les porteurs de titres pourront ou non bénéficier. Dans cette statistique, qu'il a l'habitude de dresser depuis de si longues années, M. Alfred Neymarck n'avait à envisager que ce qui est et non ce qui pourrait être dans un avenir plus ou moins rapproché.

M. SCHELLE fait remarquer que dans les graphiques dressés par M. Neymarck,

---

(1) Page 152.

(2) Page 148.

on voit de 1885 à 1890 les cours des obligations du Nord se superposer à ceux de la rente 3 p. 100, puis s'abaisser et rester constamment au-dessous; on voit les obligations d'Orléans rester au-dessous du 3 p. 100 amortissable, mais suivre parallèlement cette dernière valeur, peut-on expliquer ce phénomène ?

M. NEYMARCK dit que de 1885 à 1890 le chemin de fer du Nord a émis peu ou point d'obligations; d'autre part, en 1891 l'impôt de 3 p. 100 sur le revenu a été porté à 4 p. 100 et l'écart entre la rente indemne et les obligations frappées représente la capitalisation de l'impôt, puis il y a eu de nombreuses émissions d'obligations après 1891, alors qu'il n'y en avait plus pour le 3 p. 100 perpétuel ou amortissable.

M. BELLOM fait une communication très importante et très documentée sur *l'assurance ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle.* (*Applaudissements.*)

M. SCHELLE demande, pour combien, dans le chiffre des dépenses accusé par les assurances allemandes, figurent les honoraires des médecins. M. Bellom répond que les dépenses sont portées en bloc et que le renseignement demandé par M. Schelle n'existe pas.

M. SABATIER dit que si l'assurance donne de bons résultats curatifs en Allemagne, c'est que les assurés malades ou blessés sont obligés, pour ne pas encourir de déchéances, de suivre le traitement qui leur est prescrit. En France on est désarmé contre la mauvaise volonté des assurés qui parfois font volontairement durer leurs maladies.

M. DUVAL demande si en Allemagne on donne des secours aux familles des tuberculeux en traitement.

M. BELLOM répond affirmativement.

M. SABATIER demande quelle est la charge que font peser les assurances ouvrières sur l'industrie; on a dit que les primes représentaient 10 p. 100 des salaires.

M. BELLOM croit que ce chiffre n'est pas exact; d'ailleurs les industriels allemands sont muets sur ce point. En Autriche, il y a au contraire des salaires types auxquels on peut se reporter.

M. COSTE dit qu'en Allemagne les salaires ont augmenté, ce qui prouve que les patrons n'ont pas répercuté les frais d'assurance sur leurs ouvriers.

M. le PRÉSIDENT fixe l'ordre du jour de la prochaine séance :

1<sup>o</sup> Compte rendu financier; — 2<sup>o</sup> Renseignements statistiques sur la situation économique de l'Indo-Chine en 1900, par M. Paul Doumer; — 3<sup>o</sup> Les résultats de l'exploitation en régie du service du gaz dans diverses grandes villes étrangères, par M. Cadoux.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,  
E. FLÉCHEY.

Le Président,  
E. DUVAL.